



Réunion publique le 14 avril

Lors de la réunion publique du 11 janvier 2025, de nombreuses questions ont été adressées au conseil municipal. L'offre de transport ou encore la mise en place d'une participation citoyenne ont été évoqués.

Pour répondre plus précisément à vos questions, nous organisons une nouvelle **réunion publique le lundi 14 avril, 19h, à la salle des fêtes**, en présence des représentants de la CAN pour évoquer le sujet transport, et en présence de la Gendarmerie pour évoquer le dispositif de la participation citoyenne. Tout autre sujet que vous souhaitez adresser au conseil municipal sera le bienvenu.

Retrouver toute l'information utile sur la participation citoyenne sur le site de la mairie www.Sciecq.fr, section "Actualités".

PLUi-D : Enquête publique

Une enquête publique unique est organisée afin d'informer le public et de recueillir ses observations et propositions relatives aux projets de modifications du PLUi-D.

L'enquête se déroulera du lundi 24 mars 2025 à 9h00 au lundi 28 avril 2025 à 17h00. L'enquête publique unique porte sur les deux procédures suivantes :

- Le projet de modification n°1 du PLUi-D
- Le projet de modification n°2 du PLUi-D

Le commissaire enquêteur se tiendra la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences suivantes :

- Le lundi 24 mars 2025, de 10h00 à 12h00, au siège de la CAN (140, rue des Équarts quarts à Niort).
- Le lundi 31 mars 2025, de 15h00 à 17h00, en mairie de Saint-Gelais.
- Le mercredi 9 avril 2025, de 10h00 à 12h00, en mairie de Beauvoir-sur-Niort.
- Le lundi 28 avril 2025, de 15h00 à 17h00, en mairie de Mauzé-sur-le-Mignon.

Retrouver toute l'information utile sur cette enquête publique sur le site de la mairie www.Sciecq.fr, section "Actualités".

Le comité des fêtes prête du matériel

Le comité des fêtes de Sciecq prête des tables et des bancs aux Sciecquois.
Les modalités de réservations sont les suivantes :

- La demande est à adresser par mail à l'adresse cdf.sciecq.tables@gmail.com
- L'objet du mail est formulé comme suit "prêt tables et bancs pour le xx/xx/xxxx (mettre la date).
- Dans le corps du message, les informations suivantes sont attendues :
 - Nom, prénom, adresse
 - n° de téléphone
 - nombre de tables et de bancs demandés

Une réponse vous sera apportée par mail ou par téléphone.

Pour un prêt pour un week-end, le matériel est mis à disposition en général le vendredi en fin d'après-midi. Les retours sont généralement attendus le lundi matin selon la disponibilité des bénévoles.

Pour un prêt en semaine, à discuter selon la disponibilité des bénévoles.

Dispositif argent de poche : Vacances d'avril

Tu es Sciecquois ou Sciecquoise âgé.e de 15 ou 17 ans?

Tu as un peu de temps aux vacances d'avril ?

Gagne 15€ pour 3h d'activité dans ta commune en participant à des petits travaux (espaces verts, nettoyage...).

Dossier d'inscription sur le site www.Sciecq.fr (Section Actualités, article "Dispositif argent de poche 2025").

Activités à venir du comité des fêtes

- Le dimanche 20 avril à 11H à la pause sciecquoise :
 - Chasse aux œufs pour les enfants sciecquois et les petits enfants de sciecquois.
- Le samedi 24 mai à partir de 17H00 :
 - La marche de Sciecq avec 2 parcours, avec ou sans repas.
- Le Samedi 28 juin après midi :
 - La Saint Jean et ses jeux pour enfants et familles suivie d'un repas avec animation musicale et les feux de la saint jean sur la Sèvre.

La bibliothèque et la boutique seconde main sont ouvertes les mercredis et samedis de 16h30 à 18h30 et les vendredis de 17h à 19h.

150 ans du sénat : concours ouvert aux collégiens

Le Sénat célèbrera ses 150 ans d'existence le 14 juin 2025. A cette occasion, le Département souhaite s'associer à cet événement en organisant un concours vidéo sur les thématiques de la citoyenneté et de la vie démocratique pour les jeunes de 13 à 15 ans (scolarisés en Deux-Sèvres en classes de 4ème et de 3ème). Les 4 lauréats de ce concours seront invités le 14 juin à la découverte du travail parlementaire au palais du Luxembourg, siège du Sénat, à Paris.

Pour accéder au règlement et pour s'inscrire, flashez ce Qrcode ci-dessous ou accéder au formulaire via cette adresse : <https://forms.gle/2rLWPMc5TZCd15EN7>

Les vidéos sont à envoyer avant le 18 avril à : communication@deux-sevres.fr

Retrouver toute l'information utile sur ce concours sur le site de la mairie www.Sciecq.fr, section "Actualités".



Mise à disposition d'un broyeur mutualisé

Dans le cadre d'un programme de prêts de matériels de la CAN entre les communes de Sciecq, Villiers-en-Plaine et Saint-Rémy, un broyeur sera mis à disposition des particuliers.

Prochaine date : le mardi 15 avril de 9h à 12h au stade.

Rappel des règles de fonctionnement :

- Accès sur inscription uniquement
 - Par mail (mairie-de-sciecq@orange.fr) en indiquant vos coordonnées téléphoniques.
 - Directement auprès du secrétariat de mairie.
- Indiquer le volume estimatif de végétaux lors de l'inscription.
- L'agent technique prendra contact avec vous pour convenir de l'heure exacte.
- Seuls les agents techniques manipuleront le matériel.
- Le diamètre des branches ne devra pas dépasser 12 cm.
- Le broyat devra être récupéré par l'utilisateur dans l'objectif d'être réutilisé (pas de reprise par la déchetterie et les dépôts sauvages sont interdits).
- Les professionnels ne seront pas autorisés.
- La participation sera limitée à 8 personnes par jour.

Moustiques tigres : les gestes préventifs

D'origine tropicale, mesurant à peine 5 millimètres, rayé blanc et noir, le moustique tigre sait se faire discret pour piquer l'humain, son vol est silencieux. Il est diurne et se déplace peu : de 150 à 200 mètres du lieu de sa naissance. Ce qui signifie que chacun peut agir pour ne pas faire de son environnement un paradis pour les moustiques :

- Videz/retournez les récipients pouvant contenir de l'eau stagnante.
- Couvrez les récupérateurs d'eau de pluie ou cuves, en apposant un voilage moustiquaire.
- Rangez les brouettes, seaux, arrosoirs, pneus, jouets pour enfants, poubelles, cendriers laissés sur une table...
- Curez les gouttières, chéneaux, siphons ou bondes extérieurs, pour faciliter l'écoulement des eaux.
- Remplissez de sable fin, jusqu'au rebord, les coupelles sous les pots de fleurs.
- Jetez les déchets entreposés à l'extérieur.

Enfin, protégez le milieu naturel et conservez les mares et les haies, dans lesquelles se trouvent des prédateurs naturels du moustique (amphibiens, libellules, oiseaux...). Si vous avez un bassin décoratif, mettez-y des poissons.

Le moustique tigre *Aedes albopictus*, qui peut être vecteur des virus de la dengue, du chikungunya ou du Zika, fait l'objet d'une surveillance des autorités, dont l'Agence régionale de santé (ARS).

Le moustique-tigre s'est largement répandu en France depuis la 1^{re} fois où sa présence a été répertoriée, à Menton, en 2004. Il est aujourd'hui présent sur 78 des 96 départements français métropolitains (source : Direction générale de la Santé, mai 2024).